

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Coordonnées du prestataire :

Camping Municipal Le Pré des Laveuses***
Rue des Laveuses, 63800 COURNON D'AUVERGNE
04.73.84.81.30 – camping@cournon-auvergne.fr

ARTICLE 1 – CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent, sans restriction ni réserve, à toute location d'hébergement ou d'emplacement nu sur le terrain de camping Le Pré des Laveuses***, sur son site internet <http://www.campinglepredeslaveuses.com/>, par téléphone, courrier postal ou électronique.

Les caractéristiques principales des services sont présentées sur le site internet ou sur support écrit (papier ou électronique). Le client est tenu d'en prendre connaissance avant toute passation de commande. Le choix et l'achat d'un service est de la seule responsabilité du client.

Ces conditions Générales de Vente sont accessibles à tout moment sur le site internet et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contractuel. La version applicable au client est celle en vigueur sur le site internet ou communiquée par le prestataire à la date de passation de la commande par le client.

Sauf preuve contraire, les données enregistrées dans le système informatique du prestataire constituent la preuve de l'ensemble des transactions conclues avec le client.

Le client déclare avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Ventes et les avoir acceptées soit en cochant la case prévue à cet effet avant la mise en œuvre de la procédure de commande en ligne, soit, en cas de réservation hors internet, par tout autre moyen approprié.

ARTICLE 2 - RÉSERVATIONS

Le client sélectionne sur le site du camping ou renseigne sur tout document adressé par le prestataire les services qu'il désire commander, selon les modalités suivantes :

- Renseigner la date d'arrivée et de départ, le type de location (emplacement de camping ou location d'hébergement) ainsi que le nombre de personnes.
- Pour les emplacements, choisir le forfait désiré parmi les deux proposés :

- Forfait emplacement 1 personne sans électricité
- Forfait emplacement 1 personne + électricité 10A
- Pour les hébergements : choisir le type d'hébergement souhaité parmi les disponibilités.
- Compléter votre séjour :
 - Pour les emplacements : Personnes de +18 ans, Personnes entre 12-18 ans, Enfants -12 ans, Animal, Casier réfrigéré jour, Remarques.
 - Pour les hébergements : Personnes de +18 ans, Personnes entre 12-18 ans, Enfants -12 ans, Animal, Forfait nettoyage, Parure de draps, Choix de l'assurance annulation, Remarques.
- Renseignez vos coordonnées : Informations personnelles, Adresse, Contact, Canal de connaissance, Participants.
- Paiement : « J'ai lu et j'accepte les conditions générales de vente »
 - Si le paiement est en vente à distance, choisir le mode et paiement en ligne.
 - Si le paiement est en chèque (à l'ordre du Trésor Public) ou en chèques vacances, les envoyer au Camping Le Pré des Laveuses*** - Rue des Laveuses, 63800 Cournon-d'Auvergne.

Toute réservation pour les Chalets, Mobil-Home et Bungalow Toile doit être faite pour 2 nuits minimum sauf pour la période estivale où les réservations se font du samedi au samedi.

Que la réservation soit faite en ligne, par téléphone, à la réception ou par mail, le client recevra, après acceptation, un mail ou un courrier postal contenant notamment, le contrat de location.

Il appartient au client de vérifier l'exactitude de la commande et de signaler immédiatement au prestataire toute erreur. La commande ne sera considérée comme définitive qu'après accord puis réception de l'acompte et du contrat de location signé, accompagné d'une copie de la carte d'identité et carte grise.

Toute commande est nominative et ne peut, en aucun cas, être cédée.

L'emplacement ou l'hébergement sera déterminé par le camping, le jour de votre arrivée. Pour toute modification des dates de séjour, il ne pourra être garanti le même emplacement ou locatif.

ARTICLE 3 – TARIFS

Les services proposés sont fournis aux tarifs en vigueur sur le site <http://www.campinglepredeslaveuses.com/>, ou sur tout support d'information du prestataire, lors de la passation de commande par le client. Les prix sont exprimés en Euros (€) et TTC.

Les tarifs tiennent compte d'éventuelles réductions qui seraient consenties par le prestataire sur le site internet ou sur tout support d'information ou de communication.

Ces tarifs, fixés par délibération du conseil municipal de la commune de Cournon-d'Auvergne, sont fermes et non révisables pendant leur période de validité, telle qu'indiquée sur le site internet, dans le courriel ou dans la proposition écrite adressée au client.

Une facture est établie par le vendeur et remise au client, sur demande, lors de son départ.

3.1 – TAXE DE SÉJOUR

La taxe de séjour, fixée par délibération du conseil métropolitain de Clermont Auvergne Métropole, n'est pas incluse dans les tarifs. Son montant est déterminé par personne de plus de 18 ans et par jour. Elle est à acquitter lors du paiement du service et figure distinctement sur la facture.

ARTICLE 4 – CONDITIONS DE PAIEMENT

4.1 – ACOMPTE ET RÈGLEMENT

Pour les hébergements : Mobil home, Chalet, Bungalow toile :

Les sommes versées d'avance sont des acomptes. Elles constituent un à-valoir sur le prix total dû par le client.

Un acompte correspondant à 25 % du prix total de la fourniture des services commandés est exigé lors de la passation de la commande par le client. Il sera déduit du montant total de la commande. Si le paiement de l'acompte n'est pas fait à plus d'un mois avant le début du séjour, le règlement total du séjour sera exigé.

Le solde du séjour devra être réglé intégralement au plus tard un mois avant l'arrivée.

Selon la date d'annulation, les sommes versées feront l'objet d'un remboursement total ou partiel selon le barème suivant :

- Plus de 2 mois avant le début du séjour : remboursement des sommes versées sans justificatif. Le remboursement, effectué par mandat administratif, nécessite plusieurs semaines. Un forfait annulation de 5€ est instauré, pour couvrir les frais de traitement. Si le client avait souscrit à l'assurance annulation proposée par le prestataire, le montant de cette souscription n'est pas remboursée.
- Entre 1 et 2 mois avant le début du séjour : remise d'un avoir du montant de l'acompte à utiliser sur l'année civile en cours et remboursement du solde.
- Moins d'1 mois avant le début du séjour : aucun remboursement ne sera effectué.

Une assurance annulation peut être contractée via le camping ou par les propres moyens du locataire au moment de la réservation.

Pour les emplacements nus et les cyclo lodges :

Pour effectuer une réservation, un acompte correspondant à 25 % du prix total de la fourniture des services commandés est exigé lors de la passation de la commande par le client. Il sera déduit du montant total de la commande.

Le solde du séjour pourra être réglé à l'avance ou, au plus tard, à l'arrivée.

En cas d'arrivée en dehors des horaires d'ouverture de la réception, le paiement intégral d'au moins une journée sera demandé.

Les clients en emplacements nus et cyclo lodges pourront annuler, raccourcir ou rallonger leur séjour en fonction des disponibilités à tout moment.

En cas d'annulation ou de départ anticipé, remboursement des sommes versées sans justificatif. Le remboursement, effectué par mandat administratif, nécessite plusieurs semaines. Un forfait annulation de 5€ est instauré, pour couvrir les frais de traitement.

4.2 – NON RESPECT DES CONDITIONS DE PAIEMENT

Le prestataire se réserve le droit, en cas de non-respect des conditions de paiement figurant ci-dessus, de suspendre ou d'annuler la fourniture des services commandés par le client et/ou de suspendre l'exécution de ses obligations après mise en demeure restée sans effet.

ARTICLE 5 – FOURNITURES DES PRESTATIONS

5.1 – MISE À DISPOSITION ET UTILISATION DES PRESTATIONS

L'hébergement pourra être occupé à partir de 15h00 le jour de l'arrivée et devra être libéré pour 10h00 le jour du départ.

L'emplacement nu et les cyclo lodges pourront être occupés à partir de 13h00 le jour de l'arrivée et devront être libérés pour 12h00 le jour du départ.

Les hébergements et emplacements sont prévus pour un nombre déterminé d'occupants à la location et ne sauraient en aucun cas être occupés par un nombre supérieur de personnes.

- Les emplacements nus sont prévus pour 6 personnes maximum.
- Les cyclo lodges sont prévus pour 2 personnes maximum.
- Les mobil home type 4 sont prévus pour 8 personnes maximum.
- Les chalets type 3, les mobil homes type 3 et les mobil homes type 3 climatisés sont prévus pour 6 personnes maximum.
- Les chalets type 2, les mobil homes type 2 et les mobil home type 2 climatisés sont prévus pour 4 personnes maximum.

5.2 – DÉPÔT DE GARANTIE/CAUTION

Le jour de la remise des clés, deux cautions sont exigées et sont rendue le jour de fin de location sous déduction éventuelle des frais de nettoyage ou remise en ordre. Une caution de 300€ est demandée pour toute dégradation du logement et de ses équipements. Une caution de 60 € est demandée pour le ménage, sauf si le locataire a choisi d'acheter le forfait ménage.

Les hébergements et emplacements seront rendus dans le même état de propreté qu'à la livraison. À défaut, le locataire se verra retirer sa caution. Toute dégradation de l'hébergement ou de ses accessoires donnera lieu à une remise en état immédiate aux frais du locataire, notamment avec la caution. L'état inventaire de fin de location doit être identique à celui du début de la location.

Les éléments ci-dessous peuvent permettre l'encaissement de la caution forfait ménage et de la caution remise en état :

- odeurs de cigarettes
- mégots de cigarette jetés par terre
- odeurs de nourriture
- WC souillés, chasse non tirée
- sol non balayé et non nettoyé
- traces de salissures sur les vitres
- réfrigérateur sale
- micro-onde sale
- poubelles non jetées
- tout élément démontrant que le logement n'est pas rendu dans le même état de propreté qu'à l'entrée dans les lieux.

Cette caution ne constitue pas une limite de responsabilité.

ARTICLE 6 – RETARD, INTERRUPTION OU ANNULATION DE SÉJOUR PAR LE CLIENT POUR LES HÉBERGEMENTS

Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'une arrivée retardée, d'un départ anticipé ou d'une modification du nombre de personnes (que ce soit pour la totalité ou une partie du séjour prévu).

Une assurance annulation incluant cette garantie peut être contractée par le locataire.

6.1 – MODIFICATION

En cas de modification des dates, le prestataire s'efforcera d'accéder autant que possible à la demande du client. En cas de changements de gamme tarifaire, un supplément de prix sera demandé.

Toute demande de diminution de la durée du séjour sera considérée par le prestataire comme une annulation partielle dont les conséquences sont régies par l'article 6.3

6.2 – INTERRUPTION

Un départ prématué ne pourra donner lieu à un quelconque remboursement de la part du prestataire.

6.3 – ANNULATION

Le prestataire propose une assurance annulation via le partenaire Neat Camping qui s'engage à rembourser tout ou partie du séjour au client. L'assurance annulation doit être souscrite au même moment que la réservation.

En cas d'annulation, il convient d'avertir le prestataire de votre désistement dès la survenance d'un évènement empêchant votre départ par courrier ou par mail.

ARTICLE 7 – OBLIGATIONS DU CLIENT

7.1 – ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE

Le client hébergé dans un locatif doit obligatoirement être assuré en responsabilité civile et villégiature.

7.2 – ANIMAUX

Les animaux domestiques sont acceptés, sous la responsabilité de leur maître. Voir le tarif en vigueur. Le maître doit être en capacité de montrer un carnet de vaccination à jour de son animal.

7.3 – RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le règlement intérieur est disponible à la réception et sur le site internet. Le client est tenu d'en prendre connaissance et de le respecter. Il est disponible sur simple demande.

ARTICLE 8 – PROTECTION DES DONNÉES A CARACTÈRE PERSONNEL

Le prestataire met en œuvre des traitements de données à caractère personnel qui ont pour base juridique :

Soit l'intérêt légitime poursuivi par le prestataire lorsqu'il poursuit les finalités suivantes :

- La prospection,
- La gestion de la relation avec ses clients et prospects,
- Le traitement, l'exécution, la prospection, la production, la gestion, le suivi des demandes et des dossiers des clients.

Soit le respect d'obligations légales et réglementaires lorsqu'il met en œuvre un traitement ayant pour finalité :

- La prévention du blanchissement et du financement du terrorisme et la lutte contre la corruption,
- La facturation,
- La comptabilité.

Le prestataire ne conserve les données nécessaires aux opérations pour lesquelles elles ont été collectées ainsi que dans le respect de la réglementation en vigueur.

A cet égard, les données des clients sont conservées pendant la durée des relations contractuelles augmentée de trois ans à des fins d'animation et prospection, sans préjudice des obligations de conservation ou des délais de prescription.

Les données traitées sont destinées aux personnes habilitées du prestataire.

Dans les conditions définies par la loi, informatique et libertés et le règlement européen sur la protection des données, les personnes physiques disposent d'un droit d'accès aux données les concernant, de rectification, d'interrogation, de limitation, de portabilité, d'effacement.

ARTICLE 9 – PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Le contenu du site internet <http://www.campinglepredeslaveuses.com/> est la propriété du prestataire et est protégé par les lois françaises et internationales relatives à la propriété intellectuelle.

Toute reproduction, diffusion, utilisation totale ou partielle de ce contenu est strictement interdite et est susceptible de constituer un délit de contrefaçon.

ARTICLE 10 – DROIT APPLICABLE – LANGUE

Les présentes conditions générales de vente et les opérations qui en découlent sont régies et soumises au droit français.

Les présentes conditions générales de vente sont rédigées en langue française.

ARTICLE 11 – INFORMATION PRÉCONTRACTUELLE – ACCEPTATION DU CLIENT

Le client reconnaît avoir eu communication, préalablement à la passation de sa commande, d'une manière lisible et compréhensible, des présentes conditions générales de vente et de toutes les informations et renseignements tel que :

- Les caractéristiques essentielles des services, compte tenu du support de communication utilisé et des services concernés,
- Le prix des services et des frais annexes,
- Les informations relatives à l'identité du prestataire, à ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques et à ses activités, si elles ne ressortent pas du contexte,
- Les informations relatives aux garanties légales et contractuelles et à leur modalités de mise en œuvre, les fonctionnalités du contenu numérique
- Les informations relatives, aux modalités de résiliation et autres conditions contractuelles importantes.

Le fait pour une personne physique (ou morale), de commander sur le site internet <http://www.campinglepredeslaveuses.com/> emporte adhésion et acceptation pleine et entière des présentes conditions générales de vente, ce qui est expressément reconnu par le client, qui renonce, notamment, à se prévaloir de tout document contradictoire, qui serait inopposable au prestataire.

ARTICLE 12 – LITIGES

Conformément aux articles L.616-1 et R.616-1 du code de la consommation, un dispositif de médiation de la consommation est proposé. L'entité de médiation retenue est : MÉDIATION CONSOMMATION DÉVELOPPEMENT. En cas de litige, la réclamation doit être déposée sur le site : <https://cnpm-mediation-consommation.eu> ou par voie postale en écrivant à « MEDIATION CONSOMMATION DÉVELOPPEMENT - Centre d'Affaires Stéphanois - Immeuble l'Horizon – Esplanade de France - 3 rue J. Constant Milleret - 42000 SAINT-ETIENNE ;

ARTICLE 13 – AUTORISATION DE REPRODUIRE ET DIFFUSER L’IMAGE

Le camping peut être amené à prendre des photographies et/ou à réaliser des vidéos à des fins de communication sur lesquelles le client et les personnes l'accompagnant sont susceptibles d'apparaître. En acceptant les CGV, le client est présumé autoriser le camping à les utiliser aux fins susvisées. Le client ou l'une des personnes l'accompagnant pourra demander à tout moment le retrait du support, sur lequel il/elle est reconnaissable, en adressant une simple demande orale ou écrite au gestionnaire du camping.

ARTICLE 14 – RECHARGE DES VÉHICULES ÉLECTRIQUES

La recharge des véhicules électriques est interdite au sein des locatifs (chalets, Mobil-Home, Bungalow Toile), comme sur les emplacements, y compris avec le forfait électricité.